



DISCOURS DE PRESENTATION DES VŒUX DES PRESIDENTS D'INSTITUTIONS DE LA REPUBLIQUE AU CHEF DE L'ÉTAT

LOUIS GBEHOUNOU VLAVONOU
PRESIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

COTONOU, PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE, 12 JANVIER 2023

Monsieur le Président de la République,

**Madame la Vice-présidente de la République, Grande
Chancelière de l'Ordre national,**

**Mesdames et Messieurs les Présidents des institutions de la
République,**

Messieurs les Ministres d'État,

**Mesdames et Messieurs les honorables Députés à
l'Assemblée nationale, chers collègues,**

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Au lendemain du scrutin législatif du 8 janvier 2023, il m'échoit, pour la dernière fois en ma qualité de Président de l'Assemblée nationale, huitième législature, l'honneur de porter la voix des Présidentes et Présidents des institutions de la République, à l'occasion de la désormais traditionnelle cérémonie de présentation des vœux.

Monsieur le Président de la République,

Après deux années marquées par la pandémie de la Covid-19, le monde entier espérait une légitime rémission, lorsqu'il a été frappé de plein fouet par le conflit armé qui oppose depuis février 2022, la fédération de Russie à l'Ukraine et dont les effets néfastes affectent tout le monde entier. Néanmoins, cette nouvelle crise n'a nullement émoussé votre détermination, ainsi que celle de votre gouvernement, à déployer les nombreuses actions à caractère sécuritaire ou à forte valeur ajoutée socio-économique auxquelles vous vous étiez engagé à l'occasion de votre brillante réélection à la tête de notre pays. Le lieu ne me paraît pas approprié pour dresser la liste de ces actions que fort opportunément, vous avez bien voulu présenter, le 8 décembre 2022, devant la Représentation nationale, à l'occasion de votre message sur l'état de la Nation.

Monsieur le Président de la République,

Votre sens élevé des responsabilités et vos exceptionnelles capacités de gestion des ressources, tant humaines, matérielles que financières, couplés à votre écoute constante des braves populations du Bénin, ont permis, dans une ambiance de concertation permanente avec les forces vives de la Nation, d'accomplir des prouesses dont

les autres institutions de la République voudraient, à défaut d'aspirer à en partager avec vous le mérite, au moins, se féliciter d'en tirer parti. Ainsi :

- la huitième législature de l'Assemblée nationale égrène ses derniers jours, avec le sentiment du devoir patriotique accompli. En effet, hier 11 Janvier 2023, a eu lieu la proclamation par la CENA des résultats provisoires des élections législatives tenues dans le calme et la convivialité le dimanche 8 janvier dernier. Les yeux sont actuellement tournés vers la Cour constitutionnelle dans les prochains jours afin d'être édifiés sur la configuration politique de la neuvième législature qui sera installée dans un mois exactement, c'est-à-dire, le dimanche 12 février 2023. Je voudrais me féliciter, au nom de mes collègues députés, du soutien permanent de l'exécutif, notamment dans la mise à disposition des ressources, à travers le budget de l'institution pour la gestion 2023, qui a connu une augmentation proportionnelle à celle du nombre d'élus qui passe de 83 actuellement à 109 ;
- la Cour constitutionnelle a connu de profondes réformes sous la mandature actuelle, aussi bien en matière de textes fondateurs, que de paradigmes de

travail. Cette mandature de la Haute juridiction arrive à son terme au cours de l'année 2023, et nul doute que vous ne ménagerez aucun effort, afin que la qualité des personnalités appelées à composer la prochaine, soit au moins équivalente à celle des membres actuels, pour assurer l'interprétation de la loi fondamentale, l'arbitrage du fonctionnement des institutions et la gestion du contentieux des prochaines élections législatives et présidentielle de 2026 ;

- la Cour suprême, connaît un renouveau dans sa gestion administrative et juridictionnelle depuis plus d'un an maintenant et les premiers résultats s'en ressentent déjà, en matière de qualité et de quantité des décisions rendues en 2022 ;
- la Cour des comptes qui, à l'image de la Cour suprême, a connu l'adoption de l'ensemble des textes législatifs qui lui sont applicables, a également vu ses effectifs continuer de s'étoffer, notamment avec la nomination des présidents de chambre, de conseillers, et d'avocats généraux. Son rythme de travail ira croissant, pour atteindre sa vitesse de croisière, sans doute d'ici les élections générales de 2026 ;

- la Haute cour de justice, en dépit de la volonté manifeste de sa présidente et de ses membres, continue d'espérer que l'heure de sa dynamisation approche et pourrait sonner dès cette année 2023. A cette fin, elle a mené des réflexions en vue de repenser son cadre normatif et les conditions de sa saisine effective ;
- le Conseil économique et social, conformément à son engagement pris il y a un an dans cette même salle, et en vue de contribuer à l'expertise nationale, a produit des avis et recommandations, de même qu'il a organisé des séminaires sur des thématiques diverses, telles que la meilleure politique fiscale à déployer face à l'hypertrophie du secteur informel, la valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation technologique ou encore le financement de la formation technique et professionnelle pour l'emploi des jeunes au Bénin ;
- la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication est également très reconnaissante pour l'adoption et la promulgation en 2022, d'une nouvelle loi organique qui pose les bases de son fonctionnement et d'un meilleur encadrement de

l'espace médiatique, sans préjudice pour la liberté de la presse. Dans ce sillage, la campagne médiatique des élections législatives a été assurée avec professionnalisme et équité ;

- la Commission électorale nationale autonome, s'est illustrée par la qualité de ses prestations qui nous ont valu les élections apaisées que j'ai saluées dans mon introduction. Le peuple béninois tout entier et les observateurs internationaux également conviennent de l'amélioration substantielle et du professionnalisme des différents acteurs de la chaîne électorale et ceci, en dépit des récurrentes difficultés techniques et logistiques rencontrées en certains endroits du territoire national. À cet égard, la Commission réitère sa doléance en vue de l'érection de son siège, qui lui permettra de jouer son rôle dans de meilleures conditions ;
- le Médiateur de la République pour sa part, espère que l'un des premiers chantiers de la neuvième législature, sauf option différente, sera celui de la constitutionnalisation de l'institution, en vue du renforcement de son autonomie et de son efficacité. Il se satisfait de votre implication personnelle dans le

dialogue politique et sociocommunautaire, suite à son appel en ce sens au début de l'année 2022.

Monsieur le Président de la République,

La Nation et le peuple béninois dont nous sommes dans des proportions variables, les représentants, sont malgré leur grande diversité, extrêmement croyants. La célébration avant-hier, dans la ferveur, de la fête des religions endogènes, en témoigne à suffisance. Au nom de nos mandants, j'aimerais rendre grâce à Dieu, le Tout-Puissant et aux mânes de nos ancêtres pour la situation paisible et les progrès remarquables qui caractérisent notre pays.

Je voudrais ensuite, au nom des Présidentes et Présidents des Institutions de la République, former mes vœux les plus sincères de paix, de santé, de prospérité et de succès à vous-même, à votre famille et à l'ensemble de vos collaborateurs. Que le Divin Créateur, continue de déverser sur vous lumière et motivation pour le bien de tous.

Bonne et heureuse année 2023.

Que Dieu bénisse le Bénin.

Je vous remercie.